

DEMANDE :

☐ **D'AUTORISATION D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX**

☐ **D'ARRETE DE CIRCULATION**

La demande doit parvenir au service 21 jours minimum avant la date de début des travaux.

Toute demande incomplète sera retournée



OCCUPANT :

Nom (ou raison sociale) :

E-Mail :

Adresse complète :

Responsable :

Téléphone :

Portable :

ENTREPRISE RESPONSABLE DES TRAVAUX :

Nom (ou raison sociale) :

E-Mail :

Adresse complète :

Responsable :

Téléphone:

Portable:

Téléphone d'astreinte joignable 24/24h – 7/7 jours (chantier avec alternat nuit & WE) :

ENTREPRISE SOUS TRAITANTE (le cas échéant) :

Nom (ou raison sociale) :

Adresse :

Responsable :

Téléphone:

Portable:

E-Mail :

NATURE ET LOCALISATION DES TRAVAUX :

Nature des travaux :

Numéro et adresse des travaux :

☐ Chaussée bidirectionnelle - Nbre de voies :

☐ Chaussée unidirectionnelle - Nbre de voies :

Longueur totale concernée : ml

Largeur de la chaussée : ml

Largeur mini de chaussée disponible : ml (2.50 m mini)

☐ Tranchée longitudinale

☐ Tranchée transversale

Dimensions de la tranchée : de longueur par de largeur

Longueur de tranchée à maintenir ouverte : ml Largeur moyenne de la tranchée : ml

PERIODE D'EXÉCUTION DES TRAVAUX :

☐ Journée : 9h à 16h ☐ Nuit : 21h à 6h

Date de début des travaux : le

Date de fin des travaux : le

MAINTIEN DE LA CIRCULATION :

☐ Maintien Intégral (pas de gêne)

☐ Léger Empiètement (largeur mini chaussée disponible $\geq$ 6.00 m)

☐ Pilotage Manuel

☐ Panneaux B15/C18

☐ Feux de Jour

☐ Feux de Nuit

☐ Feux de Jour et de Nuit

Interdictions de circuler

☐ momentanée

☐ intégrale

SUSPENSION DE CHANTIER AVEC RÉTABLISSEMENT INTÉGRAL :

☐ Chaque jour à jusqu'au lendemain à

☐ En fin de semaine du vendredi à jusqu'au lundi à

☐ Pas de rétablissement Motif :

PIÈCES À JOINDRE :

- Plan de situation
- Plan des travaux
- Diagnostic Amiante / HAP
- Annexe redevance

Fait à

le

Signature de l'Occupant

ANNEXE REDEVANCES POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

ENTREPRISE ET/OU PERSONNE MORALE A FACTURER

NOM / RAISON SOCIALE : _____
ADRESSE : _____
TEL : _____
SIRET : _____

Des droits de voirie seront perçus, selon les tarifs en vigueur actés par Délibération du Conseil Municipal du 23/06/2026

NATURE DE L'OCCUPATION	TARIFS APPLICABLES
STATIONNEMENT (Déménagement, emménagement, stationnement pour petits travaux et divers)	Zone payante : 30 € / jour Zone non payante : 15 €/jour Case de livraison / P+15 : 50 € / jour Gratuité dimanche et jours fériés
ECHAFAUDAGES	Durée < à 60 j : 1,50 € ml / jour Durée > à 60 j : 2,50 € ml / jour Absence de demande de prorogation : 5 € ml / jour Absence d'autorisation (pose illégale) : 50 € ml/jour Gratuité dimanche et jours fériés
INTERVENTIONS EN URGENCE SUR LES RESEAUX EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT	250 € par intervention
TRAVAUX EN CENTRE ANCIEN	Occupation temporaire du domaine public : 30 € / jour
MISE EN PLACE D'UN PONT ROULANT OU D'ECHELLE	Occupation temporaire du domaine public : 30 € / jour
TRAVAUX SUR TROTTOIR	Occupation temporaire du domaine public : 30 € / jour
CHANTIERS	Occupation : Obstruction partielle de la voie : 200 € / jour Obstruction total de la voie : 400 € / jour Base de vie pour travaux : 100 € / semaine
MISE AU CLIGNOTANT DE FEUX TRICOLORES	280 €
FRAIS DE DOSSIER (POUR TRAVAUX)	10 €
FRAIS ADMINISTRATIFS POUR TRAVAUX NON REALISES	50 €

Sauf prescriptions contraires, la redevance est due à compter :

- De la date figurant sur l'autorisation,
- De la date d'occupation effective du domaine public, constatée par un agent municipal, si celle-ci a eu lieu antérieurement à l'autorisation (occupation illégale)
- Le règlement se fera après réception d'une facture via le courriel électronique enregistré lors de la demande.

En cas de fin anticipée des travaux, un avis de fin d'occupation devra être transmis au service Gestion du Domaine Public dans les 7 jours (par mail).

A défaut, la redevance sera calculée et établie jusqu'à la date de fin de l'autorisation de voirie.

Grasse, le

Signature du titulaire